

BPJEPS

Animateur·ice

Animation Socio-Éducative et Culturelle

Sous réserve d'habilitation et d'autorisation d'ouverture par la DRAJES de Normandie



LE BPJEPS ASEC

Le **B**revet **P**rofessionnel de la **J**eunesse, de l'**É**ducation **P**opulaire et du **S**port spécialité **A**nimateur·ice mention **A**nimation **S**ocio-**É**ducative et **C**ulturelle est un diplôme qui vise à qualifier des professionnel·les de l'animation, technicien·nes de l'éducation populaire, capables de conduire une action éducative qui s'inscrit dans le projet d'une structure.

Il permet d'acquérir des compétences de conception, de réalisation et d'évaluation d'un projet d'animation collective sur un terrain professionnel.

Ce diplôme d'État enregistré au Répertoire National des Certifications Professionnelles (**réf. RNCP 39 926**) est classé au niveau 4.

La personne titulaire de ce BPJEPS ASEC peut obtenir des allègements et ou dispenses dans certains diplômes du champ de l'animation socio-culturelle. Elle peut se présenter au concours de la fonction publique territoriale d'adjoint·e d'animation principal·e de 2^e classe.

CALENDRIER PREVISIONNEL

DATES

Du 29 Septembre 2025
Au 29 Janvier 2027

LIEU

Hérouville Saint Clair
Accessible aux personnes en situation de handicap

INSCRIPTIONS

jusqu'au 29.08.2025

DURÉE

900 heures :
540h aux Ceméa
360h minimum en structure professionnelle.

TAUX DE RÉUSSITE

Première promotion

RÉUNIONS D'INFORMATION

27.03.2025 et 19.06.2025 à 18h30

CONTACTS

CEMÉA DE NORMANDIE
5 rue du Docteur Laënnec
14200 - Hérouville Saint Clair
02.31.86.14.11
www.cemea-normandie.fr
contact.caen@cemea-normandie.fr

INFOS ET INSCRIPTIONS

Ceméa FORMATION

Mis à jour le : 03.03.2025



LES BLOCS DE COMPÉTENCES

La formation est structurée autour de 4 Blocs de Compétences (BC) issus du référentiel. Le BC 1 et BC 2 sont les 2 blocs communs avec les BPJEPS du sport.

BC 1 : Concevoir et mettre en œuvre des projets d'animation dans le cadre de travail d'une structure du champ du sport ou de l'animation.

BC 2 : Valoriser les activités et les projets d'une structure du champ du sport ou de l'animation.

BC 3 : Concevoir, conduire en sécurité et évaluer des séquences d'animation et des séances d'activités culturelles, éducatives ou sociales, dans le cadre du projet et de l'organisation de la structure.

BC 4 : Organiser et encadrer le « vivre ensemble » des publics accueillis au sein d'une structure proposant des activités de loisirs et d'animation socioculturelle.

LES DE CETTE FORMATION

Une relation continue entre stagiaire, structure professionnelle et Ceméa.

Une plateforme de formation en ligne et un Espace Numérique de Formation.

Un accès à la plateforme Yakamédia et à la revue « Vers l'Éducation Nouvelle ».

La possibilité de suivre la formation en apprentissage.


YAKAMÉDIA

LA MÉDIATHÈQUE ÉDUC'ACTIVE DES CEMÉA


CENTRE DE FORMATION DES APPRENTIS
PROFESSIONS SANITAIRES & SOCIALES
NORMANDIE



ÉVALUATION ET VALIDATION

Pour valider sa formation et obtenir le BPJEPS ASEC, chaque candidat-e devra valider l'ensemble des Blocs de Compétences (BC) à travers les 4 épreuves certificatives. Le BPJEPS est délivré par la Délégation Régionale Académique à la Jeunesse, à l'Engagement et aux Sports (DRAJES).

BC 1, BC 2, BC 4 : production d'un document écrit personnel, support à une présentation orale suivie d'un entretien pour chaque bloc.

BC 3 : mise en situation professionnelle d'encadrement d'un groupe dans la structure d'alternance, production d'un document écrit, présentation orale suivie d'un entretien.



CONDITIONS D'ENTRÉE EN FORMATION

- **Déposer un dossier d'inscription complet**
(à retirer dans nos bureaux ou à télécharger sur notre site internet : www.cemea-normandie.fr et www.cemea-formation.com)
- **Être titulaire de l'une des attestations de formation relative au secourisme suivante (en cours de validité) :**
PSC1, AFPS, PSE1, PSE2, AFGSU, SST.
- **Être capable de justifier d'une expérience minimale de 200 heures d'animation auprès d'un groupe,**
au moyen d'une attestation délivrée par une ou des structures d'accueil.
- **Avoir une structure professionnelle pour l'entrée en formation**

En fonction du nombre de candidat-es, des tests de sélection pourront être organisés, constitués d'une épreuve écrite et/ou d'une épreuve orale.



COÛT DE LA FORMATION

- Frais de dossier : 50€
- Coût pédagogique de la formation : 15€/heure
- Conditions Générales de Vente :
<https://cemea-formation.com/CGV/>



FINANCEMENTS POSSIBLES

- d'un contrat d'alternance : apprentissage ou professionnalisation
- d'une prise en charge d'un OPCO (ex : Uniformalion)
- du plan de formation de l'employeur,
- du Compte Personnel de Formation (code CPF 117943),
- d'un financement personnel,
- d'une prise en charge financée par le Conseil Régional pour les personnes en recherche d'emploi dans le cadre du Plan Régional de formation.

Les Ceméa se tiennent à votre disposition afin de vous aider à monter votre projet de formation.

EMPLOI



L'animateur ou l'animatrice socio-éducative et culturelle est polyvalent-e, il ou elle accompagne tout type de public en prenant en compte les besoins et les contextes de vie des personnes.

Dans tous lieux d'accueil et de pratique, son métier est d'organiser le vivre ensemble et de favoriser les interactions sociales en conduisant des progressions pédagogiques inclusives. Il ou elle conçoit et met en œuvre des projets d'animation et des activités culturelles, éducatives et sociales qui s'inscrivent dans le projet et l'organisation de la structure. Il ou elle anime des temps d'échanges avec les publics accueillis afin de faciliter la socialisation et lutter contre toute forme d'exclusion et comportements à risques.



Pour les CEMEA, exercer les métiers de l'animation, c'est :

- Participer à la transformation des personnes, des groupes et des organisations.
- Soutenir la transformation des dynamiques de territoire.
- Favoriser le développement des liens sociaux.
- Agir pour l'autonomie des personnes et des groupes.
- Aider les personnes et les groupes à interroger leurs références, leurs pratiques, leurs représentations.
- Agir pour le développement des pratiques culturelles de tous.
- Participer à une éducation critique aux médias et à l'information.
- Sensibiliser les personnes au « vivre ensemble » et à l'interculturalité.
- Contribuer au développement du bénévolat et de la vie associative.

Notre conception de la formation :

- La formation est un besoin et un droit tout au long de la vie professionnelle.
- La formation est un espace de rencontre de publics différents et de confrontation d'idées et de pratiques.
- L'entrée en formation est indépendante de la possession de diplômes scolaires ou universitaires.
- La formation prend en compte les parcours des personnes; c'est un facteur de promotion sociale.
- La laïcité est une de nos références et de nos pratiques.
- La formation est un lieu du développement culturel.
- La formation est un lieu de valorisation de la dimension politique.